

Macédoine du Nord : un projet de boycott des élections locales fait réagir le VLEN

Description

Le 1^{er} mars 2025, Ali Ahmeti a confirmé le projet de sa formation politique, le DUI (Union démocratique pour l'intégration) qui représente la minorité albanaise de Macédoine du Nord, de boycotter les élections locales prévues pour le mois d'octobre 2025. En réaction, la coalition VLEN, représentant elle aussi la minorité albanaise mais membre de la majorité au pouvoir (VMRO-VLEN), a déclaré dans un communiqué que le pouvoir du DUI reposait sur une manipulation de la population fondée sur le thème de la « désalbanisation », mais aussi qu'un boycott du scrutin serait une trahison politique du peuple et pourrait provoquer des tensions le jour du vote.

Selon VLEN, les Albanais de Macédoine du Nord ne veulent plus voter pour le DUI, car il serait considéré comme un parti corrompu dont les cadres se seraient enrichis. Ali Ahmeti, ancien commandant de l'UCK, n'a plus la même aura que par le passé. Provoquer une crise politique serait le seul moyen pour le DUI de retrouver le soutien de sa base électorale. Le VLEN en appelle alors au « jugement du peuple » en octobre afin de sanctionner le DUI, qui doit cesser ses manipulations.

Le DUI n'a aucune raison de boycotter les élections locales, qui sont un moyen de prouver sa légitimité. Un tel acte discréditerait la formation politique sur la scène internationale, notamment auprès de l'UE, a précisé le vice-Premier ministre Izet Mexhiti (VLEN), pour qui le boycott nuirait principalement au parti d'A. Ahmeti.

Que ce boycott soit ou non mis en place, le DUI a réussi à occuper la scène médiatique et montrer qu'il restait un acteur politique important. Cependant, le recours à cette mesure extrême pour continuer à exister prouve également qu'il n'a pas réussi à construire une stratégie politique sérieuse en tant que parti d'opposition, comme l'indiquait le journaliste Naser Selmani le 14 mars dans l'INA.

Sources : *Makfax, Kanal 5, Info MK, Gazeta Express, INA.*

date créée

18/03/2025

Champs de Méta

Auteur-article : Stéphan Altasserre